



## Conseil municipal du 27 juin 2024

### Liste des délibérations examinées en séance

(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

N°	Objet	Vote
32-2024	Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.	Adopté à l'unanimité
33-2024	Avis sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin versant de l'Yerres.	Adopté à l'unanimité
34-2024	Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à l'enfouissement des réseaux aériens basse tension, éclairage public et communications électroniques Rue de la Brie	Adopté à l'unanimité

Le Maire

Daniel PATU



Certifié affiché en Mairie le : 01/07/2024

Et publié sur le site internet de la Commune le : 01/07/2024

Le Maire,  
Daniel PATU



Mairie de Favières